



DOSSIER
Les réalisations
des six derniers mois

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES DES ADJOINTS PERMANENCES EN MAIRIE

Bernard HILLIET

M. Le Maire

Tous les jours

Sur rendez-vous : 02 97 30 24 13

Marie-Thérèse LE GAC

Adjointe aux Affaires sociales

Le lundi de 10h à 12h

Roland ROZO

Conseiller délégué aux Affaires maritimes
et à l'Environnement

Le lundi de 15h à 17h

Jean-Luc GAGNEROT

Adjoint au Tourisme

Le mardi de 9h30 à 11h30

Roland LE GUENNEC

Adjoint aux Travaux et à la Sécurité

Le mardi de 10h à 12h

Maryvonne CORRIGNAN

Conseillère déléguée à la Petite enfance
et aux Affaires scolaires

Le mercredi de 10h à 12h

Danielle MICHEL

Adjointe à la Politique sportive et éducative

Le mercredi de 15h à 17h

Marie-Éliane ROZO

Adjointe à l'Urbanisme

Le jeudi de 10h à 12h

Serge BROSOLO

Adjoint aux Finances et à l'Économie

Le jeudi de 15h à 17h

Sérine BARBIN

Adjointe à la Culture et à l'Événementiel

Le vendredi de 10h30 à 12h30

Mamadou DANTE

Adjoint à la Participation des citoyens

Le vendredi de 10h30 à 12h30

Vous pouvez prendre rendez-vous en dehors
de ces créneaux.

Agence Départementale d'Information sur le Logement (A.D.I.L.)

sur rendez-vous : 02 97 47 02 30

le 2^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 17h15

Assistante sociale

sur rendez-vous : 02 97 30 27 50

Services Emplois Familiaux (S.E.F.)

sur rendez-vous : 02 97 52 73 61

1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 16h00 à 17h30

Si besoin : tous les matins à Carnac

Assistante sociale de la pêche

sur rendez-vous : 02 97 55 30 51

le jeudi de 9h30 à 12h30

Conseil juridique - Monsieur VALLOIS

sans rendez-vous : 02 97 30 24 00

Conciliateur de justice - Monsieur MARTIN

sur rendez-vous : 02 97 30 24 00

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M.)

sur rendez-vous : 36 46

puis numéro de sécurité sociale

2^{ème} mercredi du mois de 9h00 à 11h30

M. SCHAUMBURG (Conseil de vie sociale)

de 10h00 à 12h00

1^{er} samedi du mois

OUVERTURE HÔTEL DE VILLE

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

le samedi de 9h à 12h

(uniquement état civil)

Ville de Quiberon – 7 rue de Verdun

CS 90801 – 56178 QUIBERON cedex

Tél. 02 97 30 24 00 Fax. 02 97 30 24 09

www.ville-quiberon.fr

Une fin d'année dynamique

En mars dernier, vous avez désigné par votre vote les 29 élus en charge de la politique communale. Six mois après, les premières actions se sont mises en place. Vous trouverez en pages 6 et 7 de ce bulletin, des informations complémentaires sur le sujet.

Notre équipe, avec toujours la même volonté d'agir, travaille sur d'autres dossiers importants. Nous pouvons vous en dévoiler quelques-uns : optimisation de la Place Hoche, desserte de la Ville par des navettes, espace Louison Bobet, politique culturelle... Pour les mener à bien, nous souhaitons associer élus, experts techniques et ceux parmi vous qui souhaitent apporter leur contribution.

Faites-nous connaître vos idées, vos recommandations. L'Hôtel de Ville, bien évidemment, vous est grand ouvert. Les adjoints et moi-même, sommes à votre disposition. C'est pour cela aussi que nous avons mis en place nos réunions de quartier mensuelles qui se veulent un lieu d'informations et d'échanges.

Cet automne à Quiberon est fort agréable. Profitez-bien de notre presqu'île.

Kenavo. Betekan distro.



Bernard Hilliet,
Maire de Quiberon



Acquisition d'une tondeuse
autoportée

INFOS PRATIQUES	2
VIE MUNICIPALE	4
QUIBERON STATION CLASSEE DE TOURISME LUTTE CONTRE LES NUISIBLES ÉVÈNEMENT LOUISON BOBET	
LE DOSSIER	6
LES REALISATIONS DES SIX DERNIERS MOIS	
TRIBUNE	8
FLASH INFOS - ÉTAT CIVIL	9
POINTE DU CONGUEL	
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS	10
L'ASSOCIATION SPORTIVE ET NAUTIQUE DE QUIBERON L'ÉCOLE DU CHAT DE QUIBERON	
FICHE PRATIQUE	11
MÉDIATHÈQUE EHPAD	
L'AGENDA	12
DE L'AUTOMNE	

Directeur de publication : Bernard HILLIET

Conception, réalisation : Florence WALTER - Marie-Anne BONNEMAINS - Service communication - Ville de Quiberon.

Ce bulletin est réalisé dans l'esprit du code de marque Bretagne.

Rédaction : Comité de rédaction

La Ville remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à cette publication.

Crédits photographies : Ville de Quiberon - Joël Robert

Impression : Iris Imprim - Quai du Péristyle - Pôle image - 56100 LORIENT

Ce bulletin est imprimé sur du papier recyclé avec des encres respectueuses de l'environnement.

Éditeur : Ville de Quiberon - Tél. 02 97 30 24 00 6 www.ville-quiberon.fr / quiberon@ville-quiberon.fr

Tirage : 3 500 exemplaires - Dépôt légal : novembre 2014

Toute reproduction totale ou partielle est interdite.



QUIBERON STATION CLASSÉE DE TOURISME

Une distinction gage de qualité

La Ville de Quiberon a obtenu la reconnaissance institutionnelle de « **Station Classée de Tourisme** » par décret du 19 septembre 2014 publié au Journal Officiel. Déjà classée commune touristique, la Ville de Quiberon est la 2^{ème} commune dans le Morbihan à obtenir ce « **niveau d'excellence** », que 150 communes en France détiennent déjà.

Pour obtenir cette distinction, la commune a satisfait à 45 critères regroupés autour de six domaines :

- offrir des hébergements touristiques ;
- offrir des animations culturelles, faciliter les activités physiques et sportives pour tous publics et pendant les périodes touristiques ; mettre en œuvre des savoir-faire professionnels au caractère traditionnel, historique, gastronomique ou régional ;
- offrir des commerces de proximité et des structures de soins adaptées ;
- disposer d'un plan local d'urbanisme, d'un plan de zonage d'assainissement et s'engager à mettre en œuvre des actions environnementales, d'embellissement du cadre

de vie, de conservation des sites et monuments, d'hygiène publique et de traitement des déchets ;

- organiser l'information touristique en plusieurs langues sur ses activités et ses lieux d'intérêt touristique ainsi que ceux de ses environs. Disposer d'un office de tourisme classé en catégorie I ;
- faciliter l'accès à son territoire et sa circulation intérieure pour tous les publics en améliorant ses infrastructures et son offre de transport, assurer l'entretien et la sécurité des équipements, signaler de manière appropriée son office de tourisme et ses principaux lieux d'intérêt touristique.

Cette reconnaissance est le fruit d'un travail de qualité piloté par les services de la mairie depuis 3 ans, mené de façon transversale avec l'ensemble des services communaux et l'Office de Tourisme.



LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Recensement des plaintes liées aux goélands

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville de Quiberon met en œuvre une campagne active contre les nuisibles : chenilles processionnaires du pin, frelons asiatiques, dératisation des égouts, goélands...

A propos des goélands, espèces protégées, la Ville de Quiberon a mis en place une procédure visant à en contrôler les naissances, sous autorisation du Ministère de l'Ecologie.

Elle lance dès cet automne une **campagne de recensement des plaintes liées aux goélands**.

Si vous êtes gênés par la présence de goélands (nuisances sonores, détériorations de peintures de voiture ou encore d'en-

duits de façades par les déjections...), un formulaire est à votre disposition à l'accueil de la mairie ou sur notre site internet www.ville-quiberon.fr

Merci de déposer ce formulaire rempli à l'accueil de la mairie.



© Joël Robert

EVENEMENT LOUISON BOBET

Rétrospective en images



Annnonce des festivités par Bernard Hilliet, Maire



La chorale rend hommage à Louison Bobet



Camion ancien du Tour de France



Démonstration de voltige par les Cap Tens



Le Vélo Sport Quiberonnais



Maryse Bobet, Bernard Hilliet, Séline Barbin dans la caravane



Bal populaire Place Hoche



Repas offert aux 200 bénévoles



Jean-Paul Ollivier, Michel Drucker et Jean Bobet



Inauguration du Boulevard Louison Bobet



Inauguration du Boulevard Louison Bobet

LE DOSSIER

LES RÉALISATIONS DES SIX DERNIERS MOIS

Depuis les dernières élections, l'équipe municipale est à pied d'oeuvre dans tous les domaines : sécurité, finances, politique urbaine, management, culture, monde associatif, logement...

MAISON DE SANTÉ

Le principe voté au Conseil Municipal

Le projet de Maison de santé a été voté lors du Conseil Municipal du 16 octobre dernier par 25 voix pour et 4 abstentions. L'ensemble des acteurs concernés présents est le suivant : 4 médecins généralistes, 1 cabinet d'analyses médicales, 1 cabinet de radiologie, 2 cabinets d'infirmiers, 2 cabinets de kinésithérapeutes, 1 orthophoniste, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 podologue, et l'accueil d'intervenants extérieurs. Nous reviendrons prochainement sur ce projet afin de l'exposer en détail.

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Le P.L.U. approuvé

Approuvé à l'unanimité au Conseil Municipal du 16 octobre, ce projet global d'urbanisme et d'aménagement fixe les règles générales d'utilisation du sol pour les quinze prochaines années. C'est un projet important, parfois complexe. Il est accessible sur le site Internet de la Ville : <http://www.ville-quiberon.fr/vie-municipale/services-de-la-ville/urbanisme>. Les agents du service de l'Urbanisme sont également disponibles pour répondre à toutes vos interrogations.

SERVICES TECHNIQUES

Octroi de moyens matériels

Une somme de 35 000 € a été débloquée au Centre Technique Municipal, permettant aux agents des services techniques de travailler avec des moyens adaptés - achat d'une tondeuse autoportée et d'outillage pour les services espaces verts et voirie : débroussailleuse, taille haie, petite tondeuse, souffleuse (cf photo de couverture).

Une somme complémentaire de 100 000 € sera prochainement attribuée pour l'achat d'un tracto pelle et d'un pick up.

En parallèle, un nouveau système de mutualisation du matériel a été instauré.

VILLAGE DE KERNAVEST

Une entrée de village aménagée

L'aménagement de l'entrée du Village de Kernavest a été réalisé en septembre 2014.

De nouvelles voies ont été créées pour les piétons et les cyclistes, qui peuvent désormais circuler en toute sécurité. Reste à finaliser le traitement en stabilisé et à y apporter la signalétique nécessaire.

LOGEMENTS AIDÉS

Mise en place d'une commission d'attribution de logements aidés

Une commission d'attribution de logements aidés, propriété de la commune ou de bailleurs sociaux, a été mise en place dans un souci de transparence vis-à-vis des demandeurs. Cette commission est composée d'élus de la majorité et de la minorité.



Logements aidés de Bretagne Sud Habitat : pose de la première poutrelle en octobre

RELATIONS

ELUS - AGENTS MUNICIPAUX

- Des outils informatiques

Des **ordinateurs portables** ont été attribués aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués en juin 2014, dans un objectif de dématérialisation et d'optimisation du travail avec les services de la mairie.

Le service des ressources humaines s'est doté d'un **logiciel de gestion des absences** aujourd'hui opérationnel.

- **Une relation de proximité**

Les agents municipaux ont été reçus individuellement par M. Le Guennec, 1^{er} adjoint aux travaux, à la sécurité et au management du personnel, dans un esprit d'écoute et de dialogue.

ACTIVITES SPORTIVES

• Comité Consultatif de la Vie Sportive CCVS

Constitué de représentants élus des associations sportives et de membres du conseil municipal, ce **nouveau comité consultatif** s'est réuni pour la première fois le 29 septembre dernier. C'est un lieu de propositions, un support pour les besoins logistiques, un lieu de discussions,

de travail sur l'élaboration des règles qui régissent les relations entre la collectivité et les associations.

- **Embauche d'un animateur sportif**
- **Installations sportives**

Un audit portera prochainement sur l'ensemble des installations sportives afin d'apporter les améliorations nécessaires.

PARTICIPATION CITOYENNE

Réunions de quartier
Quatre réunions de quartier ont déjà eu lieu depuis le mois de juin.

Lors de ces rencontres entre élus et habitants, **les remarques et questions des habitants sont consignées dans un compte-rendu**, adressé à l'ensemble des participants du quartier. Le suivi des actions à mener est assuré par M. Danté, adjoint à la participation des citoyens.

ANIMATION CULTURELLE

Des nouveautés

En plus des animations initialement programmées pour l'été 2014, la municipalité a créé de nouveaux événements.

• **Jean-Louis Fournier**

Ecrivain, réalisateur et metteur en scène, Jean-Louis Fournier est venu à la rencontre de son public les 7 et 8 juin derniers, pour le plus grand plaisir de tous.

• **Événement Louison Bobet**

Organisé les 20 et 21 août, cet événement a connu un grand succès. Un grand merci aux 200 bénévoles qui ont déployé beaucoup d'énergie.

• **Opération «Lecture à la plage»**

Elle s'est déroulée tout l'été sur la grande plage et a beaucoup plu au public. Elle a permis de mieux faire connaître la médiathèque.

• **Quiberon a créé des liens nouveaux avec Saint-Pierre-Quiberon**

dans un objectif de mutualisation des moyens. Ceci s'est traduit concrètement lors des **Journées Européennes du Patrimoine**

par un programme commun fort apprécié !

• **Une nouvelle scène mobile**

Louée durant l'été 2014, elle permettra par la suite d'organiser régulièrement des animations dans les différents quartiers de la ville.

UN RENFORCEMENT DE LA SECURITÉ

Dans un objectif de renforcement de la sécurité à Quiberon, **les policiers municipaux**, formés aux 'Gestes et Techniques Professionnels d'Intervention', **ont été présents dans la ville tous les jours en juillet et en août jusqu'à minuit**. Ils travaillent en **coopération renforcée avec la gendarmerie**.

Le nombre de maîtres chiens dans certains quartiers a augmenté.

Une réunion hebdomadaire de sécurité avec les CRS, la gendarmerie, les pompiers et la police municipale a eu lieu en juillet et en août afin de mieux coordonner les actions de chacun. Celle-ci se poursuit mensuellement le reste de l'année.

Toutes ces actions ont permis une diminution importante du nombre délits constatés l'été dernier.



LISTE « AGIR ENSEMBLE POUR QUIBERON »

Courtoisie républicaine et honnêteté !
Que le Maire censé représenter tous les Quiberonnais s'exprime au nom d'une liste dans la tribune libre du bulletin municipal dont il est le directeur de publication est étonnant.

Qu'il s'autorise à attendre de recevoir les articles des autres listes pour y répondre est choquant, dans d'autres circonstances on qualifierait cela d'abus de position dominante.

Que le choix soit fait d'augmenter les impôts locaux en refusant comme nous le souhaitons de baisser davantage les taux communaux n'est pas contestable, alors pourquoi ne pas l'assumer ? Les Quiberonnais le constateront en recevant leur avis d'imposition.

Pour nous, l'essentiel n'est pas ce qui est dit mais ce qui est fait et nous avons à cœur de participer de façon constructive et positive aux commissions municipales dans l'intérêt de la population, les Adjoints nous font confiance, nous le constatons au quotidien.

De grands chantiers nous attendent qui doivent s'inscrire dans un projet global qui reste à formaliser dans bien des domaines, l'implication et l'expertise de chacun seront nécessaires pour leur réussite.

Jacques Leroy
Nadège Frédet-Boixel

LISTE « BIEN VIVRE À QUIBERON »

Les membres de la liste « Bien vivre à Quiberon » n'ont pas manifesté le souhait de s'exprimer.

*Les propos et analyses publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.
Le Directeur de la publication*

LISTE « QUIBERON LE RENOUVEAU »

Nous croyons aux vertus de la démocratie. Ce qui implique, au quotidien, de nous fonder sur des valeurs essentielles que sont l'écoute, le dialogue, le respect de l'autre.

Ces valeurs, je vous l'affirme, guideront notre action qui sera menée aussi par le souci de transparence, d'information et d'honnêteté intellectuelle.

La démocratie c'est aussi, bien entendu, d'intégrer tous les élus, y compris ceux de la minorité car vous les avez choisis, dans les travaux, nombreux et parfois difficiles, que doit réaliser notre municipalité. Elle est nouvelle, ambitieuse pour Quiberon et les Quiberonnais, pleine de bonne volonté pour restaurer l'image de la ville et revitaliser son économie.

Intégrer les élus de la minorité, c'est tenir compte de leurs avis, dès lors qu'ils sont constructifs, sans partialité, et participent à notre projet commun. Nous avons baissé au maximum les impôts communaux dans un contexte tourmenté : baisse des dotations de l'Etat, emprunt hypertoxique (16,21 % de charges d'intérêt), participation de la commune à la réduction des déficits nationaux, apparition de la fiscalité intercommunale.

Ne pas le reconnaître ne va pas dans le sens de la solidarité qui doit cimenter l'action du conseil et des commissions.

Mais nous constatons néanmoins que le dialogue s'instaure, peu à peu, sans que les arrière-pensées politiciennes viennent altérer la pertinence des décisions à prendre pour l'intérêt des Quiberonnais.

Cela va dans le bon sens. Je suis persuadé que très bientôt, l'intérêt général, exclusivement, motivera l'ensemble de l'action des élus.

L'union des élus fera la force de Quiberon.

Bernard Hilliet

Réhabilitation du passage de l'isthme

Les tempêtes successives de l'hiver 2013-2014 ayant fortement abîmé la Pointe du Conguel, **une réhabilitation d'une partie de la pointe a commencé début octobre.**

Le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site et le Syndicat du Grand Site Dunaire Gâvres Quiberon, gestionnaire de cet espace, ont donné leur accord à la Ville de Quiberon, liée par convention au Syndicat du Grand Site Dunaire, pour la réhabilitation de ce site.

Les travaux consistent d'une part à enlever des sédiments au Sud Ouest de

l'isthme et à les déposer au Nord Est pour renforcer ce côté fragilisé par les tempêtes.

D'autre part, **un aménagement spécifique** sera effectué sur la partie ouest de la Pointe du Conguel. **Il permettra l'accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite et aux personnes malvoyantes via un fil d'Ariane.**

Ce cheminement passera par le bosquet actuel, qui sera alors éclairci, permettant de retrouver le biotope initial disparu en raison d'un manque de lumière.



ÉTAT CIVIL

9

Naissances

01/02 Liam GUEGAN
25/07 Amarantha GUIHEUX

02/08 Kelyah BELLAMY
08/09 Pierre SAVAETE
23/09 Emelyne LE FLOCH

02/10 Victoria SAUTRON LE
FESSANT

Mariages

05/07 Marie-Pierre NICOLLE et Vincent DE BUCK
05/07 Sandrine JOURANDON et Julien PROT
26/07 Annaïck DANTEC et Emmanuelle HARDY

26/07 Françoise FAURE et Hugues ANNIA
09/08 Carolil BUSCHE et Jean-Jacques PINSARD
09/08 Véronique AUBECQ et Eric TRELLU

Décès

11/04 James HOTCHEN – 92 ans
24/04 Gaston MOISSON – 86 ans
23/06 Eric HELIOT – 57 ans
01/07 Régine NICOLAS épouse
BAZANTAY – 64 ans
26/07 Jeannine BIHOUE épouse
LE BARS – 84 ans
28/07 Suzanne LE FUR épouse
LE DUVEHAT – 89 ans
01/08 Marcelle MOINDROT
épouse BIDAULT – 95 ans
01/08 Marcel PRIGNOT – 90 ans
05/08 Yvette LE LAMER épouse
GERNIGANT – 94 ans

12/08 Sylvie BAJON épouse
CHAUVIN – 59 ans
13/08 Nicole LEFEBVRE épouse
PERROT – 81 ans
14/08 Denise LE GUEN épouse
DOUCET – 91 ans
24/08 Louis BELIN – 67 ans
02/09 Maxime LAUNAY – 49 ans
08/09 Jeannine BARBIER épouse
HERAUD – 88 ans
11/09 Anne LE DRIAN épouse
LEQUINT – 91 ans
15/09 Denise PROU épouse
MEROT DU BARRE – 100 ans

15/09 Michel LE PORT-SAMZUN
– 69 ans
17/09 Pierre BOUQUET – 85 ans
17/09 Marie GACHIGNARD
épouse EON – 69 ans
23/09 Régine PAVIC épouse
DOUCET – 68 ans
25/09 Raymond DALIGAULT – 74
ans
02/10 Claude LESAGE – 53 ans

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION SPORTIVE ET NAUTIQUE DE QUIBERON (A.S.N.Q.)

L'Association Sportive et Nautique de Quiberon vous accueille pour pratiquer la voile dès l'âge de 3 ans.

Pendant les vacances scolaires, le club propose des stages de 5 demi-journées sur différents supports à tous les niveaux (dériveur dès 7 ans, catamaran et planche à voile à partir de 10 ans, voilier surprise pour adultes).

Vous pourrez choisir une formule à la carte au « Point Passion Plage » (cours

particuliers, location de kayaks, stand-up paddle, planche à voile, dériveurs et catamarans).

L'A.S.N. Quiberon assure aussi la formation de ses jeunes moniteurs de voile.

En plus des régates de championnat départemental, régional et national, les

adhérents et bénévoles du club organisent la célèbre régata « Teignouse Cup », avec plus de 100 dériveurs et skiffs, ainsi que le « Raid de Quiberon » avec une quarantaine de catamarans de sports F18.

Ecole de voile A.S.N.Q.

Plage de Porigo - Port Haliguen
56170 Quiberon
Tél : 02 97 30 56 54
www.asnquiberon.com



10

L'ÉCOLE DU CHAT DE QUIBERON



Mélisse et Fenouil proposés à l'adoption
En 2014, l'École du Chat de Quiberon a fait adopter 81 chatons !

Le refuge fourrière de Kernavest :

- Capture les chats errants ;
- Accueille les chats à l'issue de leur temps de fourrière* ;
- Fait stériliser et identifier par puce électronique ces chats par un vétérinaire ;
- Propose à l'adoption les chats libres (vivant dans la rue sous la protection d'un nourricier) et les chats de compagnie perdus ou abandonnés.

Sur tout le territoire de la commune, l'association intervient notamment sur demande de la Mairie, si le logement est déclaré insalubre, si l'animal est victime de maltraitance ou bien si le propriétaire est hospitalisé et vit seul, s'il décède, s'il est incarcéré, s'il est victime d'un accident de la vie.

* Sur intervention des Services Techniques de la Ville, le chat en divagation peut être mis en fourrière. A l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné.

Faites stériliser votre chat !

Une chatte peut avoir 4 portées par an, soit environ 16 chatons et 150 chatons durant toute sa vie. **La multiplication des portées est la première cause d'abandon**, de mauvais traitements et de dégradation de leur santé. Afin d'éviter cette hécatombe, il faut faire stériliser votre chat.

Vous n'avez pas fait stériliser votre chatte et vous allez distribuer ses chatons ? La loi du 6 janvier 1999 impose que **tout chat donné, même à titre gratuit**, doit être identifié sous peine d'une amende de 4^e catégorie (soit 750€).

FICHE PRATIQUE

LA MÉDIATHÈQUE AU RYTHME DE L'AUTOMNE

Renc'art - Samedi 22 novembre, 11h

Venez à la rencontre d'une œuvre d'art contemporaine pour en découvrir une lecture simple et accessible ! Les œuvres sont originales et prêtées par l'artothèque d'Hennebont.

Mois du film documentaire

La médiathèque s'inscrit dans le mois du film documentaire afin de promouvoir et faire découvrir le cinéma documentaire. 550 films documentaires sont disponibles à la médiathèque, catégorie adultes et jeunesse. Cette année, la médiathèque accueille la projection « Casimir, Chasseur de tête », le 15 novembre

à 15h. Un débat avec la réalisatrice Cécile Mille est proposé à l'issue du film.

Le service de portage à domicile

Le portage à domicile des livres est effectif tous les derniers jeudis du mois.

Médiathèque

16 rue Michelet, 56170 Quiberon

Tél. 02 97 50 44 15

Mél. mediatheque@ville-quiberon.fr

Abonnements annuels

- 8,50 € (3 livres + 2 CD + 2 revues + 1 DVD + 1 DVD documentaire)
- 15,50 € (6 livres (dont accès aux nouveautés) + 3 CD + 3 revues + 2 DVD + 1 DVD documentaire)

Gratuit pour les - de 18 ans et les demandeurs d'emploi résidant à l'année à Quiberon.

L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (E.H.P.A.D.) LA ROSE DES VENTS propose un accueil de nuit

11



Chantal Bannetel,
Directrice

L'E.H.P.A.D. a pour mission d'accompagner les personnes âgées dans leur vie quotidienne.

Il propose un panel de services à destination de cette population sur le secteur géographique de Quiberon et Saint Pierre

Quiberon. Ainsi, il dispose de :

- 73 places en hébergement permanent (chambres individuelles),
- 2 places en hébergement temporaire (chambres individuelles),
- 5 places en accueil de jour,
- 3 places en accueil de nuit (chambre collective avec claustras),
- 30 places de SSIAD (Service de Soins à Domicile) auxquelles s'ajoutent 2 places mutualisées avec l'ESA d'Auray (Equipe Spécialisée Alzheimer).

La formule d'accueil de nuit permet à la personne âgée de vivre la journée chez elle. La période de la nuit, qui peut parfois être critique à domicile, est prise en charge par l'EHPAD, via une surveillance sécurisante dans ses locaux. Le transport domicile-EHPAD, la restauration (dîner, petit déjeuner), et l'aide éventuelle à la toilette du matin sont inclus dans la prestation.

Cette formule est complémentaire de l'accueil de jour qui propose une prise en charge sur la seule journée avec le même type de services (transport, repas, activité d'animation).

Ces alternatives permettent, tout comme l'hébergement temporaire, d'offrir des plages de répit aux aidants à domicile et éviter qu'ils ne s'essouffent dans la durée. Elles visent donc à maintenir la personne âgée au domicile le plus longtemps possible.

Renseignements :

**Tél. 02 97 50 14 18 - Mél. mrquibrosedesvents@orange.fr
<http://maison-de-retraite-de-quiberon.fr>**

NOVEMBRE

- 11** Commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918
- 15** Mois du film documentaire : projection du film 'Casimir', débat avec le réalisateur, Médiathèque, 15h
- 16** Ciné jeunes
- 20** Tournoi de golf Coupe du Beaujolais
- 22** Renc'art, Médiathèque, 11h
- 29** Bébés lecteurs, Médiathèque, 10h30
Club lecteur, Médiathèque, 15h

DÉCEMBRE

- 5** Journée Nationale aux morts pour la France en Algérie, Maroc, Tunisie
- 7** Ciné jeunes 'Les vacances du Petit Nicolas' et 'Les gardiens de la galaxie'
- 20** Récompense des sportifs de l'année, espace Louison Bobet, 20h
- 21** Cérémonie, Stèle de Carl Bech
- 20** Du 20 décembre au 3 janvier 2015
Quiberon Fête Noël

Réservez déjà le 30 janvier 2015 dans votre agenda pour la cérémonie des vœux du Maire.



**Une vraie patinoire pour les fans de glisse,
Un marché de Noël,
Un bateau pirate et une tyrolienne pour les plus courageux,
Des chants, des concerts, des jeux,
Une photo avec le Père Noël,
et bien d'autres animations...**